



DÉLIBÉRATION DU BUREAU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 20 décembre 2013 à 16 h 45 heures, le bureau du conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni au SDIS sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Anglars.

Nombre de membres en exercice : 5.

Membres présents : Madame Monique Aliès, Messieurs Jean-Claude Anglars, Fernand Nicolau et Serges Roques.

Membres absents ou excusés : Madame Sylvie Lopez.

Date de convocation : 2 décembre 2013

1 – CONVENTIONNEMENTS DIVERS

Vu le rapport n° 3.

Considérant que le bureau du conseil d'administration est amené à délibérer sur les propositions de conventionnements ci-dessous dans le cadre de la délégation que lui a donné le conseil d'administration :

Accueil de stagiaires

- ◆ Accueil de stagiaires au centre d'incendie et de secours de Rodez du 2 au 4 décembre 2013 pour un élève de troisième du collège Sacré-cœur à Rodez et du 13 au 15 janvier 2014 pour un élève de troisième du collège Jean-Amans à Pont de Salars.
- ◆ Accueil de stagiaires au centre d'incendie et de secours de Saint-Affrique du 16 au 20 décembre 2013 d'une élève de troisième du collège Jeanne d'Arc à Saint-Affrique pour un stage d'observation.
- ◆ Accueil de stagiaires au centre d'incendie et de secours de Millau du 16 au 20 décembre 2013 pour un élève de classe de 3^{ème} "préparation à la voie professionnelle" du lycée professionnel privé Jeanne d'Arc à Millau pour un stage d'initiation.
- ◆ Accueil des stagiaires à l'État-Major pour deux élèves de 3^{ème} du collège Amans Joseph Fabre à Rodez pour des séquences d'observation en milieu professionnel du 24 au 28 février 2014 et pour un élève de 1^{ère}S du lycée privé François d'Estaing à Rodez pour un stage non rémunéré du 17 au 21 mars 2014.

Mise à disposition d'infrastructures pour formations et entraînements

- Conventionnement avec le GAEC des Combets du Larzac qui dispose d'un terrain situé au lieu-dit Le Rajal sur la commune de Millau particulièrement bien adapté à la pratique de la conduite hors route d'engins d'incendie.
- Conventionnement avec le Moto Club des Grands Causses qui dispose d'un terrain situé au lieu-dit Puech d'Auset sur la commune de Millau particulièrement bien adapté à la pratique de la conduite hors route d'engins d'incendie.
- Conventionnements pour l'organisation de manœuvres incendie sur le secteur de Saint-Affrique et des conventions autorisant l'usage de terrain ou de bâtiment ont été signées avec les propriétaires suivants :
 - Silo et Centre d'Allotement à Vabres l'Abbaye
 - Centre équestre municipal à St-Affrique
 - Pastoralia à St-Affrique

- RAGT à Vabres l'Abbaye
- Xpert Loisir à St-Affrique
- Sarl Birot à St-Affrique
- Socopa à St-Affrique
- Sud Massif Central Habitat à St-Affrique.

Réalisation de formations

- Conventionnement avec l'ADASEA du Cantal, organisme de formation, et le SDIS de l'Aveyron en tant qu'intervenant dans le cadre d'actions de formation « entretien et suivi d'une installation photovoltaïque » sous traitées à la FDSEA du Cantal.
- Conventionnements avec le pôle « médecine/urgences » des centres hospitaliers auprès desquels le SDIS propose à ses infirmières sapeurs-pompiers volontaires des stages d'observation et de participations aux actes infirmiers dans un service d'urgence médicale afin d'actualiser régulièrement leurs compétences, sous forme de stage de 2 jours non consécutifs. Une convention cadre a été signée avec le centre hospitalier de Rodez et un projet est en cours de signature avec le centre hospitalier de Saint-Affrique.

Divers

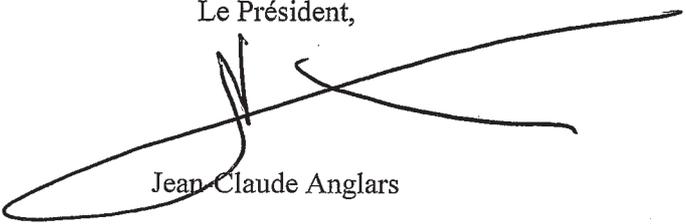
- Conventionnement avec le commissaire-priseur, Maître Hervé Legroux qui a succédé à Maître Pascal Fabrègues parti à la retraite auprès duquel le SDIS procède, régulièrement, dans le cadre du règlement adopté par le conseil d'administration, à des ventes de matériels et de véhicules réformés. Une convention a été négociée avec la Sarl Hôtel des Ventes de Rodez, gérée par Maître Hervé Legroux, pour une durée d'un an tacitement reconductible quatre fois.
- Conventionnement avec la commune de Millau pour, dans le cadre de l'organisation de la Course du Viaduc 2014, la mise à disposition gratuite du hall d'entrée de l'école maternelle Le Crès à Millau. Ces locaux seront utilisés pour la distribution des dossards et des tee-shirts aux sapeurs-pompiers de toute la France participant à la course les 17 et 18 mai 2014.
- Conventionnement avec le SDIS 66 pour un sapeur-pompier volontaire engagé au SDIS des Pyrénées Orientales qui a souhaité être placé en double affectation interdépartementale au sein du SDIS de l'Aveyron.
- Conventionnement avec le lycée Jean Jaurès à Saint-Affrique qui dans le cadre de la manœuvre INC2 organisée sur le secteur de Saint-Affrique, a hébergé 8 stagiaires la nuit du 19 au 20 novembre 2013 et assuré les repas du midi pour 13 stagiaires. Une convention d'engagement financier a été signée le 14 novembre 2013. Sur la base des tarifs décidés par le conseil d'administration de l'établissement, à savoir : 5,15 € la nuitée par stagiaire et 5,15 € le repas par stagiaire, le coût total qui sera facturée par l'établissement est évalué à 175,10 €.
- Conventionnement avec le SDIS 48 pour la participation d'un de ses agents au stage intitulé « sauvetage en eaux vives – SAV 1 » dans le bassin d'eaux vives de Millau du 18 au 20 novembre 2013. Les stagiaires étaient hébergés au Gîte de groupe de La Maladrerie sur la commune de Millau. Cette formation est ouverte aux agents des autres SDIS. Une convention d'engagement financier a été conclue avec le SDIS de Lozère pour un montant de 41,50 € correspondant à la participation aux frais d'hébergement et de restauration, la journée de formation n'étant pas facturée.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le bureau du conseil d'administration, dans le cadre de la délégation qui lui a été consentie :

- se prononce favorablement sur ces conventionnements dont certains ont été conclus compte tenu des délais,
- autorise le président à les négocier et à les signer la convention ainsi que tous actes en portant exécution et/ou modification.

Fait à Rodez, le **20 DEC. 2013**

Le Président,


Jean-Claude Anglars